

Elections professionnelles : la démocratie doit être respectée

Les syndicats représentatifs siégeant à la Chambre Nationale des Professions Libérales : Secteur Santé souhaitent affirmer leur position unanime sur la future mesure de la représentativité des syndicats dans le domaine de la santé.

La démocratie passant par le vote, ils souhaitent que la mesure de la représentativité de nos syndicats conserve le principe de l'élection ouverte à tous les professionnels de santé pour chaque profession.

L'élection est indispensable aux valeurs que nous défendons à travers notre action syndicale. Réduire cette mesure de la représentativité au nombre des adhésions serait une régression inacceptable et contribuerait à fragiliser la légitimité de nos organisations.

Les signataires souhaitent au contraire ouvrir et moderniser le dialogue avec l'ensemble des professionnels de santé et les inviter à participer à l'action syndicale.

Cette position ferme et sans équivoque fait suite à un débat interne au sein de nos propres structures et unanime dans notre groupe **CNPL Santé**.

Ces élections professionnelles ont lieu tous les 5 ans. Il est possible de simplifier le processus en vérifiant avant les élections l'ensemble des autres critères de représentativité des syndicats candidats, ce qui n'est étonnamment pas le cas aujourd'hui.

Les signataires portent la voix des syndicats majoritaires ou fortement représentés chez les médecins généralistes, les médecins spécialistes, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers et les pharmaciens.

Ils n'entendent pas laisser une autre structure parler à leur place, que ce soit pour la future organisation des élections professionnelles ou pour toute négociation conventionnelle.

